

Le 16/04/2026,

DSN – Solde de la Taxe d’Apprentissage

SOMMAIRE

Solde de la Taxe d’Apprentissage	2
1) Société assujettie à la Taxe d’Apprentissage et non exonérée	2
a) Calcul du montant du solde de la TA	2
b) Saisie de la cotisation établissement	2
c) La maille « agrégée » de la DSN.....	3
2) En cas de déduction du solde de la Taxe d’Apprentissage.....	4
a) Saisie de la cotisation établissement	4
b) La maille « agrégée » de la DSN.....	5

❗ Si la DSN d'avril a été générée avant cette saisie de cotisation établissement, il sera nécessaire d'« **Actualiser** » la déclaration.

📌 **NB** ➔ Pour les établissements en cessation d'activité intervenant en cours d'année, il convient de déclarer le solde de la TA dans les 60 jours suivant l'arrêt de l'activité. Les dates à retenir pour le bloc cotisation établissement seront celles de l'exercice complet de la cessation d'activité. La date de fin de période de rattachement devra donc correspondre à la date de fin d'année.

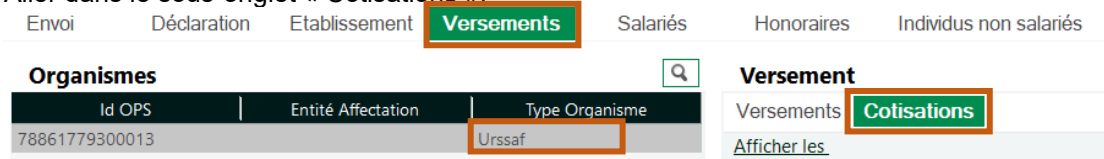
📌 **NB** ➔ Pour les établissements affiliés à la MSA, le montant de la cotisation valorisée dans la cotisation établissement doit intégrer le montant déclaré dans le bloc « Versement organisme de protection sociale » à destination de la MSA.

🌐 Si vous êtes assujéti à la TA et que vous êtes affilié à la MSA, veuillez contacter nos équipes après avoir généré la DSN d'avril 2026 et avant envoi.

c) La maille « agrégée » de la DSN

Après avoir généré et ouvert la DSN d'avril :

- ➔ Aller dans l'onglet « Versements »,
- ➔ Sélectionner la caisse « URSSAF » à gauche,
- ➔ Aller dans le sous-onglet « Cotisations ».



- ➔ Au niveau des CTP, ajouter une ligne par le bouton « + »,
- ➔ Saisir le CTP « 995 », qualifiant « 920 » et l'assiette du solde de la TA dans la colonne « Assiette ».

Co...	Libellé	Qu...	Taux	Assiette	Cotisation	Code INS...	Identifian...
<input type="checkbox"/>	100 RG CAS GENERAL	920	2.20	5649.00			
<input type="checkbox"/>	100 RG CAS GENERAL	921		5649.00			
<input type="checkbox"/>	236 FNAL TOTALITE	920		5649.00			
<input type="checkbox"/>	260 CSG CRDS REGIME GENERAL	920		5663.00			
<input type="checkbox"/>	479 FORFAIT SOCIAL 8%	920		112.00			
<input type="checkbox"/>	668 REDUCTION GENERALE ETENDUE	921			334.00		
<input type="checkbox"/>	772 CONTRIBUTIONS ASSURANCE CHOMA...	920		5649.00			
<input type="checkbox"/>	900 VERSEMENT MOBILITE	920	2.85	5649.00		75117	
<input type="checkbox"/>	937 COTISATIONS AGS CAS GENERAL U2	920		5649.00			
<input type="checkbox"/>	971 CFP ENTREPRISE plus de 11 SALARIES	920		5649.00			
<input type="checkbox"/>	992 TA PRINCIPALE HORS ALSACE MOSELLE	920		5649.00			
<input type="checkbox"/>	995 TA - SOLDE VERSEMENT LIBERATOIRE	920		222 223,00			

📌 Dans notre exemple 222 223.00€ (le montant d'assiette à renseigner correspond à la masse salariale annuelle de l'établissement sur la période de janvier 2025 à décembre 2025).

- ➔ Ajouter le montant du solde de la TA au « Montant total de cotisations » :
- 📌 Dans notre exemple, ajouter le montant brut de cotisation de 200,00€ qui correspond au montant d'assiette de 222223,00€ x par le taux de 0,09%.)

Versements **Cotisations**

[Afficher les](#)

S21.G00.22 - Bordereau de cotisation due

Bordereau n°1 : 78861779300013 - Urssaf Ile-de-France, 30/04/2025

S21.G00.22.001 - Identifiant Organisme de Protection S...	78861779300013	Urssaf Ile-de-France
S21.G00.22.002 - Entité d'affectation des opérations		
S21.G00.22.003 - Date de début de période de rattache...	01/04/2026	
S21.G00.22.004 - Date de fin de période de rattachement*	30/04/2026	
S21.G00.22.005 - Montant total de cotisations*	2310,00	
S21.G00.22.006 - Identifiant du CRM à l'origine de la ré...		

- ➔ Aller dans le sous-onglet « Versements »,
- ➔ Ajouter le montant du solde de la TA au « Montant du versement » :

Versements Cotisations

[Afficher les](#)

S21.G00.20 - Versement organisme de protection sociale

Versement n°1 : 78861779300013 - Urssaf Ile-de-France, 30/04/2025

S21.G00.20.001 - Identifiant Organisme de Protection Social...	78861779300013	Urssaf Ile-de-France
S21.G00.20.002 - Entité d'affectation des opérations		
S21.G00.20.003 - BIC	SOGEFRPP	
S21.G00.20.004 - IBAN	FR7603004000990000000009937	
S21.G00.20.005 - Montant du versement*	2310,00	
S21.G00.20.006 - Date de début de période de rattachement*	01/04/2026	
S21.G00.20.007 - Date de fin de période de rattachement*	30/04/2026	
S21.G00.20.008 - Code délégataire de gestion		
S21.G00.20.010 - Mode de paiement*	05	Prélèvement SEPA
S21.G00.20.011 - Date de paiement	/ /	
S21.G00.20.012 - SIRET Payeur		
S21.G00.20.013 - Identifiant du CRM à l'origine de la régular...		

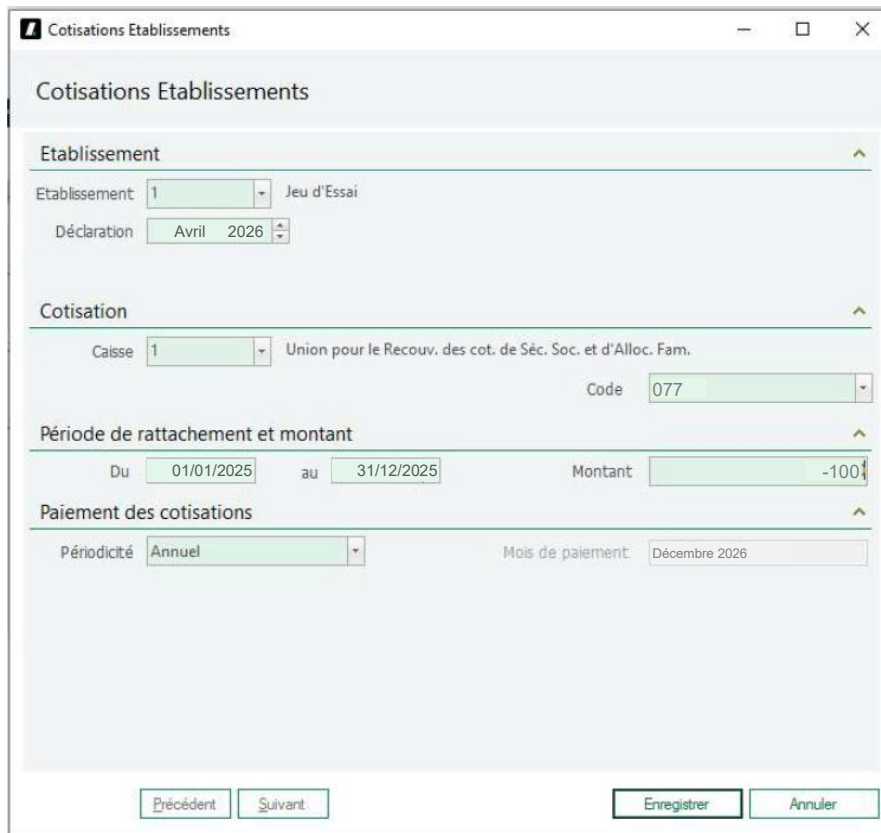
- ➔ « Enregistrer » la déclaration.

2) En cas de déduction du solde de la Taxe d'Apprentissage

a) Saisie de la cotisation établissement

- ➔ Aller dans le menu Etats / DSN / Liste des DSN pour ouvrir Sage DS,
- ➔ Cliquer sur le bouton « Cotisations établissements » en haut puis sur le bouton « + » pour ajouter,
 - ➔ Remplir le formulaire comme indiqué ci-dessous :

COPIE ECRAN SUR LA PAGE SUIVANTE



❗ Si la DSN d'avril a été générée avant cette saisie de cotisation établissement, il sera nécessaire d'« **Actualiser** » la déclaration.

NB ➔ Pour les établissements en cessation d'activité intervenant en cours d'année, il convient de déclarer le solde de la TA dans les 60 jours suivant l'arrêt de l'activité. Les dates à retenir pour le bloc cotisation établissement seront celles de l'exercice complet de la cessation d'activité. La date de fin de période de rattachement devra donc correspondre à la date de fin d'année.

NB ➔ Pour les établissements affiliés à la MSA, le montant de la cotisation valorisée dans la cotisation établissement doit intégrer le montant déclaré dans le bloc « Versement organisme de protection sociale » à destination de la MSA.

🌐 Si vous êtes assujéti à la TA et que vous êtes affilié à la MSA, veuillez contacter nos équipes après avoir généré la DSN d'avril 2026 et avant envoi.

b) La maille « agrégée » de la DSN

Après avoir généré et ouvert la DSN d'avril :

- ➔ Aller dans l'onglet « Versements »,
- ➔ Sélectionner la caisse « URSSAF » à gauche,
- ➔ Aller dans le sous-onglet « Cotisations »

Envoi			Déclaration			Etablissement			Versements			Saliés			Honoraires			Individus non salariés		
Organismes																				
Id OPS		Entité Affectation		Type Organisme																
78861779300013				Urssaf																
Versement																				
Versements												Cotisations								
Afficher les																				

- ➔ Au niveau des CTP, ajouter une ligne par le bouton « + »,
- ➔ Saisir le CTP « 996 », qualifiant « 921 » et la déduction du solde de la TA en positif dans la colonne « Cotisations ».

S21.G00.23 - Cotisation aarée

	Co...	Libellé	Qu...	Taux	Assiette	Cotisation	Code INS...	Identifian...
<input type="checkbox"/>	100	RG CAS GENERAL	920	2.20	5649.00			
<input type="checkbox"/>	100	RG CAS GENERAL	921		5649.00			
<input type="checkbox"/>	236	FNAL TOTALITE	920		5649.00			
<input type="checkbox"/>	260	CSG CRDS REGIME GENERAL	920		5663.00			
<input type="checkbox"/>	479	FORFAIT SOCIAL 8%	920		112.00			
<input type="checkbox"/>	668	REDUCTION GENERALE ETENDUE	921			334.00		
<input type="checkbox"/>	772	CONTRIBUTIONS ASSURANCE CHOMA...	920		5649.00			
<input type="checkbox"/>	900	VERSEMENT MOBILITE	920	2.85	5649.00		75117	
<input type="checkbox"/>	937	COTISATIONS AGS CAS GENERAL U2	920		5649.00			
<input type="checkbox"/>	971	CFP ENTREPRISE plus de 11 SALARIES	920		5649.00			
<input type="checkbox"/>	992	TA PRINCIPALE HORS ALSACE MOSELLE	920		5649.00			
<input type="checkbox"/>	996	TA - DEDUCTION AU SOLDE CFA	921			100.00		

➔ Déduire la déduction du solde de la TA au « Montant total de cotisations » :

Versements **Cotisations**

[Afficher les](#)

S21.G00.22 - Bordereau de cotisation due

Bordereau n°1 : 78861779300013 - Urssaf Ile-de-France, 30/04/2025

S21.G00.22.001 - Identifiant Organisme de Protection S...	78861779300013	Urssaf Ile-de-France
S21.G00.22.002 - Entité d'affectation des opérations		
S21.G00.22.003 - Date de début de période de rattachem...	01/04/2026	
S21.G00.22.004 - Date de fin de période de rattachement*	30/04/2026	
S21.G00.22.005 - Montant total de cotisations*		2310.00
S21.G00.22.006 - Identifiant du CRM à l'origine de la ré...		

➔ Aller dans le sous-onglet « Versements »,
 ➔ Déduire la déduction du solde de la TA au « Montant du versement » :

Versements Cotisations

[Afficher les](#)

S21.G00.20 - Versement organisme de protection sociale

Versement n°1 : 78861779300013 - Urssaf Ile-de-France, 30/04/2025

S21.G00.20.001 - Identifiant Organisme de Protection Social...	78861779300013	Urssaf Ile-de-France
S21.G00.20.002 - Entité d'affectation des opérations		
S21.G00.20.003 - BIC	SOGEFRPP	
S21.G00.20.004 - IBAN	FR7603004000990000000009937	
S21.G00.20.005 - Montant du versement*		2310.00
S21.G00.20.006 - Date de début de période de rattachement*	01/04/2026	
S21.G00.20.007 - Date de fin de période de rattachement*	30/04/2026	
S21.G00.20.008 - Code déléataire de gestion		
S21.G00.20.010 - Mode de paiement*	05	Prélèvement SEPA
S21.G00.20.011 - Date de paiement	/ /	
S21.G00.20.012 - SIRET Payeur		
S21.G00.20.013 - Identifiant du CRM à l'origine de la régular...		

➔ « Enregistrer » la déclaration.